

# 13

LE DIALOGUE  
MÉDITERRANÉEN





## ■ INFORMATIONS CLÉS

---

La proximité géographique entre l'Europe, les pays de la rive sud de la Méditerranée et le Proche-Orient lie ces régions en matière de sécurité. L'OTAN a engagé un dialogue avec les pays méditerranéens en 1994. Ce programme compte actuellement sept participants : l'Algérie, l'Égypte, Israël, la Jordanie, le Maroc, la Mauritanie et la Tunisie.

L'OTAN étudie à présent la possibilité de renforcer cette initiative et de la transformer en partenariat adapté. Parmi les options envisagées, on relève l'introduction de trois grands principes : l'interopérabilité, la réforme de la défense et le contrôle démocratique des forces armées. Ces changements visent à « développer un cadre plus ambitieux et plus large pour le Dialogue méditerranéen » (réunion des Ministres des affaires étrangères de décembre 2003).

**Le Dialogue méditerranéen** a pour but d'instaurer de bonnes relations, d'améliorer la compréhension mutuelle et de renforcer la confiance dans l'ensemble du bassin méditerranéen, en favorisant la sécurité et la stabilité dans la région et en dissipant les idées fausses au sujet des buts et des politiques de l'OTAN.

Il s'agit d'une initiative progressive qui permet l'augmentation du nombre de participants et l'évolution des formes de coopération. Les participants se voient proposer la même base de coopération et de consultation avec l'OTAN et les activités sont en principe autofinancées, mais l'Alliance peut examiner, cas par cas, les demandes d'aide financière.

C'est dans le cadre du **Groupe de coopération méditerranéenne** qu'ont lieu les débats politiques entre les pays de l'OTAN et les différents participants. Ces échanges de vues se déroulent à intervalles réguliers et à différents niveaux. Des réunions multilatérales sont aussi organisées avec tous les participants au Dialogue méditerranéen. Elles ont généralement lieu après chaque réunion ministérielle ou réunion au sommet, ou lors de circonstances exceptionnelles. Ce fut le cas le 23 octobre 2001 lorsqu'une réunion a été convoquée pour expliquer la réponse de l'OTAN aux attentats terroristes du 11 septembre.

Un **programme de travail** annuel existe depuis 1997. Les domaines de coopération sont la science et l'environnement, les activités d'information, la gestion des crises, la politique et la stratégie de défense, les armes légères, l'action humanitaire globale de lutte contre les mines et la non-prolifération. La coopération militaire fait aussi partie du programme. Des représentants de pays du Dialogue méditerranéen participent par exemple à des stages dans les écoles de l'OTAN et observent des exercices militaires de l'OTAN et/ou y participent.

Une coopération concrète plus intense et un dialogue plus efficace sur les questions de sécurité intéressant tous les intervenants, telles que le terrorisme, sont encouragés depuis la réunion des Ministres des affaires étrangères des pays de l'OTAN qui s'est tenue à Reykjavik en mai 2002. On peut citer parmi les mesures, des consultations plus régulières, une approche adaptée de la coopération et la recherche d'activités plus ciblées telles que l'amélioration de l'aptitude des pays du Dialogue à contribuer aux opérations ne relevant pas de l'Article 5 dirigées par l'OTAN, la réforme de la défense et les questions économiques dans le domaine de la défense, la consultation sur la sécurité des frontières, et la gestion des catastrophes.

L'initiative de l'OTAN vient compléter les efforts déployés par d'autres organisations internationales tels que le processus de Barcelone de l'Union européenne (partenariat euro-méditerranéen) et l'initiative méditerranéenne de l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe.

**DÉCISIONS RÉCENTES :  
SOMMETS ET RÉUNIONS MINISTÉRIELLES**

- Bruxelles, 4-5 décembre 2003 : les Ministres des affaires étrangères des pays de l'OTAN décident, sur base des décisions prises à Prague, de chercher des moyens de renforcer le Dialogue méditerranéen pour l'ouvrir davantage aux activités du Partenariat.
- Prague, 21-22 novembre 2002 : un inventaire des domaines de coopération possibles visant à renforcer le Dialogue méditerranéen est adopté.
- Reykjavik, mai 2002 : les Ministres des affaires étrangères des pays de l'OTAN annoncent leur décision de renforcer la coopération sur des questions de sécurité d'intérêt commun, y compris le terrorisme.
- Washington, 23-25 avril 1999 : décision de renforcer les dimensions politique et pratique du Dialogue méditerranéen.
- Madrid, 8-9 juillet 1997 : création du Groupe de coopération méditerranéenne.
- 1er décembre 1994 : les Ministres des affaires étrangères se déclarent prêts à créer le Dialogue méditerranéen.
- Bruxelles, 10-11 janvier 1994 : les bases d'un dialogue avec les pays méditerranéens sont jetées.

## ■ CHRONOLOGIE

---

**2003 4 décembre** : les Ministres des affaires étrangères des pays de l'OTAN décident d'ouvrir davantage le Dialogue méditerranéen aux activités du Partenariat.

**12 septembre** : visite de SAR la princesse-colonel Aisha Al-Hussein de Jordanie.

**30 juin** : le Secrétaire général de l'OTAN, Lord Robertson, définit cinq domaines prioritaires pour le Dialogue méditerranéen : la lutte contre le terrorisme, la lutte contre la prolifération des armes de destruction massive, la gestion des crises, la réforme de la défense et la coopération entre militaires.

**2002 10 décembre** : visite du président algérien, Abdelaziz Bouteflika, au siège de l'OTAN.

**21-22 novembre** : les chefs d'Etat et de gouvernement présentent un inventaire des domaines de coopération possibles visant à renforcer le Dialogue méditerranéen.

**Juillet** : le Conseil de l'Atlantique Nord décide que le renforcement des relations avec les pays du Dialogue méditerranéen compte parmi les grandes priorités de l'Alliance.

**Mai** : les Ministres des affaires étrangères des pays de l'OTAN décident de renforcer les dimensions politique et pratique du Dialogue méditerranéen et de consulter les participants sur des questions de sécurité d'intérêt commun, y compris le terrorisme.

**20 mars** : visite au siège de l'OTAN d'un groupe mixte israëlo-palestinien.

**9 janvier** : deuxième réunion multinationale du Groupe de coopération méditerranéenne au niveau des ambassadeurs.

- 2001 20 décembre** : première visite à l'OTAN d'un chef d'Etat algérien, le président Abdelaziz Bouteflika.
- 23 octobre** : première réunion multinationale du Groupe de coopération méditerranéenne au niveau des ambassadeurs afin d'informer les participants au Dialogue méditerranéen de la réponse de l'OTAN aux attentats terroristes du 11 septembre.
- 29 mai** : l'OTAN donne aux pays du Dialogue méditerranéen la possibilité de signer un accord sur la protection des informations afin de faciliter l'échange d'informations classifiées qui leur permettra de participer à certaines activités.
- 2000 24 avril** : Israël signe un accord de sécurité avec l'OTAN.
- 12 avril** : visite à l'OTAN du roi Abdallah II de Jordanie.
- 14 mars** : l'Algérie prend part au Dialogue méditerranéen.
- 1999 24 avril** : il est décidé de renforcer les dimensions politique et pratique du Dialogue, en particulier dans le domaine militaire.
- 24-26 février** : les ambassadeurs des pays de l'OTAN et les représentants des pays du Dialogue méditerranéen se réunissent pour la première fois à Valence.
- 1997 8 juillet** : création du Groupe de coopération méditerranéenne.
- 1996 15 janvier** : le prince El-Hassan Bin Talal de Jordanie se rend à l'OTAN pour s'entretenir avec le Secrétaire général, M. Javier Solana, dans le cadre du Dialogue méditerranéen de l'Alliance.

**1995 5 décembre** : la Jordanie participe au Dialogue méditerranéen.

**8 février** : l'OTAN engage un dialogue direct avec les pays méditerranéens non membres de l'Alliance et lance des invitations à l'Egypte, à Israël, à la Mauritanie, au Maroc et à la Tunisie.

**1994 1er décembre** : les Ministres des affaires étrangères des pays de l'OTAN se déclarent « prêts à établir des contacts, cas par cas, entre l'Alliance et les pays méditerranéens non membres, en vue de contribuer au renforcement de la stabilité régionale ».

**11 janvier** : la déclaration du Sommet de Bruxelles jette les bases d'un dialogue avec les pays de la région.



## ■ DOCUMENTS OFFICIELS ET INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

---

*Consulter la version électronique du dossier de presse et cliquer sur les liens : [www.otan.nato.int/istanbul2004/infopresse.htm](http://www.otan.nato.int/istanbul2004/infopresse.htm)*

Programme de travail 2003 du Dialogue méditerranéen  
(en anglais).

<http://www.nato.int/med-dial/2003/mdwp-2003.pdf>

Programme de travail 2002 du Dialogue méditerranéen  
(en anglais).

<http://www.nato.int/med-dial/2002/mdwp-2002.pdf>

Réunion des Ministres des affaires étrangères des pays de l'OTAN, 4 et 5 décembre 2003 (paragraphe 17).

<http://www.nato.int/docu/pr/2003/p03-152f.htm>

Renforcement du Dialogue méditerranéen avec établissement d'un inventaire des domaines de coopération possibles.

<http://www.nato.int/med-dial/reinforcement.htm>

Les Ministres des affaires étrangères des pays de l'OTAN annoncent leur décision de renforcer les dimensions politique et pratique du Dialogue méditerranéen, 14 mai 2002 (paragraphe 15).

<http://www.nato.int/docu/pr/2002/p02-059f.htm>

Décision de renforcer les dimensions politique et pratique du Dialogue méditerranéen, avril 1999

- Paragraphe 5 de la Déclaration de Washington

<http://www.nato.int/docu/pr/1999/p99-063f.htm>

- Paragraphe 29 du Communiqué du Sommet de Washington

<http://www.nato.int/docu/pr/1999/p99-064f.htm>

- Paragraphe 38 du Concept Stratégique de l'Alliance

<http://www.nato.int/docu/pr/1999/p99-065f.htm>

Extrait de la Déclaration de Madrid des chefs d'Etat et de gouvernement des pays de l'OTAN en juillet 1997, annonçant la création du Groupe de coopération méditerranéenne (paragraphe 13).

<http://www.nato.int/docu/pr/1997/p97-081f.htm>

Communiqué final du Conseil de l'Atlantique Nord, du 1<sup>er</sup> décembre 1994, annonçant l'instauration d'un Dialogue méditerranéen (paragraphe 19).

<http://www.nato.int/docu/pr/1994/p94-116f.htm>

Déclaration du Sommet de Bruxelles, de janvier 1994, jetant les bases de l'instauration d'un dialogue dans la région (paragraphe 22) (en anglais).

<http://www.nato.int/docu/pr/1994/p94-003.htm>

Sur le Dialogue méditerranéen - page web contenant des documents officiels, des articles, des comptes rendus de conférence, etc. sur la question.

<http://www.nato.int/med-dial/home-fr.htm>

Discours de Lord Robertson au *Royal United Services Institute* (RUSI) à Londres, le 30 juin 2003, sur le thème de « L'OTAN et la sécurité en Méditerranée : étapes concrètes sur la voie du partenariat », discours dans lequel il définit cinq domaines prioritaires pour le Dialogue méditerranéen (en anglais).

<http://www.nato.int/docu/speech/2003/s030630a.htm>



## ■ QUELQUES FAITS ET CHIFFRES

---

### **CONTRIBUTIONS AUX OPÉRATIONS DE MAINTIEN DE LA PAIX DE L'OTAN :**

Trois des partenaires du Dialogue méditerranéen - l'Égypte, la Jordanie et le Maroc - ont par le passé contribué dans les Balkans à des missions de maintien de la paix dirigées par l'OTAN. En mai 2002, seul le Maroc avait encore des soldats dans la SFOR et la KFOR, et c'est toujours le cas aujourd'hui.



